

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2026

CHAMPIONNAT DE FRANCE
MOTOCROSS A L'ANCIENNE



MOTO-CLUB : moto club des 3 communes

E-MAIL : mc3c10@gmail.com

TÉLÉPHONE : 06 50 44 22 33

ORGANISATEUR TECHNIQUE :

N° D'ÉPREUVE FFM :

DATE : 26/27 septembre 2026

LIEU : Le Chêne 10700

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	Frederic Carre	Licence : 220434
Délégué FFM (Président de jury) -----	Jean-Marc FARGE	Licence : 009980
Membre du Jury -----	Michel SOT	Licence : 022447
Membre du Jury -----	Ludovic DANEL	Licence : 069748
Commissaire technique responsable -	Roger BLANC	Licence : 004065
Responsable du chronométrage -----	FFM	Licence :

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

Vintage **Classic - Evolution - Prototype** **Pré-90 & Super Evolution**

Vintage : Machines des origines à l'année modèle 1977.

Classic : Machines à partir de l'année modèle 1978 réunissant d'origine les trois éléments techniques suivants – Refroidissement par air, bi-amortisseurs ou cantilever, freins avant et arrière à tambour.

Evolution : Machines jusqu'à l'année 1984. Refroidissement par air, avec autre système d'amortisseurs que pour la catégorie « Classic » ou refroidissement liquide avec freins à tambours.

Prototype : Machines répondant à toutes les caractéristiques de la catégorie « Classic ou Evolution », équipées d'un frein à disque d'origine ou transformées avec des éléments d'époque.

Pré-90 : Machines à partir de l'année 1985 jusqu'à décembre 1989.

Super Evolution : Machines fabriquées de janvier 1990 à fin 1997 équipées de cadre en acier.

Ages des pilotes :

Suivant les Règles Techniques et de Sécurité Motocross : 13 ans minimum en 125cc / 15 ans minimum pour les autres cylindrées.

Licences : Les coureurs de toutes nationalités peuvent courir sous réserve d'être détenteurs d'une licence française MAT, NCO, INTER, LUE, IAT, délivrée par la F.F.M. valable pour l'année en cours. La licence MAT ne peut être attribuée qu'aux pilotes équipés de machines à freins à tambour avant et arrière. Dans la limite des places disponibles, 5 pilotes titulaires d'une licence LJA (licence une manifestation) pourront être acceptés dans chaque catégorie.

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM pour les licenciés à l'année.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s) ;
- son équipement **obligatoire** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... rabat	
Nombre de secouristes 12	Nombre d'ambulance(s) 2
Hôpital le plus proche troyes	Temps de trajet (en min) 20 minutes

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **LChêne**
Adresse **route de Vinets**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1500**
Largeur minimum de la piste **5**
Largeur de la grille **35**
Longueur de la ligne droite de départ **75**
Nombre d'OCP* **16**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **54**.
En manche : **45**.



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **16/02/2026**

LUDOVIC DUJANCOURT

VISA DE LA LIGUE

DATE: **06/03/2026**
P.O POMMIER Thierry



VISA DE LA FFM

DATE: **21/05/2026**
NUMÉRO: **26/0520**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB : moto club des 3 communes

DATE : 26 SEPTEMBRE 2026

LIEU : LE CHÊNE 10700



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
le 26 10h/12h30-16h/19h	Contrôles administratifs		
le 26 10h/12h30-16h/19h	Contrôles techniques		
13h30	Essais Libres	Grand Est 85cc	10 minutes
13h 43	Essais Libres	Grand Est 50cc	8 minutes
13h54	Essais Libres	Grand Est 65cc	10 minutes
14h09	Essais Libres	Grand Est vétérans	10 minutes
14h22	Essais Chronométrés	Grand Est 85cc	12 minutes
14h37	Essais Chronométrés	Grand Est 65cc	12 minutes
14h52	Essais Chronométrés	Grand Est 50cc	8 minutes
15h03	Essais Chronométrés	Grand Est vétérans	12 minutes
15h15	Entracte		15 minutes
15h30	Manche 1	Grand Est 85cc	15 minutes + 1 tour
15h50	Manche 1	Grand Est 65cc	12 minutes + 1 tour
16h07	Manche 1	Grand Est 50cc	8 minutes + 1 tour
16h20	Manche 1	Grand Est vétérans	15 minutes + 1 tour
16h40	Essais Libres	course national club	15 minutes
17h00	Manche 2	Grand Est 85cc	15 minutes + 1 tour
17h20	Manche 2	Grand Est 65cc	12 minutes + 1 tour
17h37	Manche 2	Grand Est 50cc	8 minutes + 1 tour
17h50	Manche 2	Grand Est vétérans	15 minutes + 1 tour

MOTO-CLUB: moto club des 3 communes
DATE: 27 septembre 2026
LIEU: Le Chêne 10700

HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
6h45/8h00	Contrôles administratifs		
6h45/8h00	Contrôles techniques		
8h00	Essais Libres + Chronos	vintage	25 minutes
8h30	Essais Libres + Chronos	classic evo prototype	25 minutes
9h00	Essais Libres + Chronos	pre 90 super evo	25 minutes
9h30	Essais Libres	course national club	12 minutes
9h47	Essais Libres	Grand Est 125cc	15 minutes
10h05	Entracte		20 minutes
10h25	Manche 1	vintage	12 minutes + 1 tour
10h42	Essais Chronométrés	course national club	15 minutes
11h01	Manche 1	classic evo prototype	15 minutes + 1 tour
11h25	Essais Chronométrés	Grand Est 125cc	15 minutes
10h44	Manche 1	pre 90 super evo	15 minutes + 1 tour
12h05	Repas réfection de la piste arrosage		1 heure 40 minutes
13h45	Manche 2	pre 90 super evo	15 minutes + 1 tour
14h06	Manche 1	course national club	15 minutes + 1 tour
14h27	Manche 2	vintage	12 minutes + 1 tour
14h45	Manche 1	Grand Est 125cc	20 minutes + 1 tour
15h12	Manche 2	classic evo prototype	15 minutes + 1 tour
15h35	Entracte		
16h10	Manche 3	pre 90 super evo	15 minute + 1 tour
16h31	Manche 2	course national club	20 minutes + 1 tour
16h57	Manche 3	vintage	12 minutes + 1 tour
17h15	Manche 2	Grand Est 125cc	20 minutes + 1 tour
17h41	Manche 3	classic evo prototype	15 minutes + 1 tour
18h45	Remise des Prix		
21h30	Fin		